



SOS Enfants Abandonnés asbl

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde

A.S.B.L. fondée par André MOTTE DIT FALISSE - Rue de Tilleur, 54 à B-4420 Saint-Nicolas - Belgique



CONTEXTE

La République Démocratique du Congo est égale à plus de 70 fois la Belgique; c'est un pays riche mais démuné par la situation de guerre qui a fait plus de 2 millions de morts. La mise en place des institutions démocratiques tant attendues n'ayant encore apporté aucun soulagement apparent pour la population, l'offre éducative dans le village Nkondo est très limitée. L'école primaire Sainte-Odile est en état de délabrement, sans ressources pour son fonctionnement.

Le Village Nkondo est une enclave, située au sud-est du Mayombe, dans le district du Bas-fleuve et compte 5 600 habitants. La production de l'huile de palme, l'agriculture familiale et l'élevage domestique y constituent les activités principales, représentant en général de modestes sources de revenus. L'accès à l'eau potable est difficile,

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : LES ÉLÈVES ÉTUDIENT ENCORE A MÊME LE SOL

puisque'il faut aller puiser l'eau de source à 4 km, ce qui explique déjà de nombreux problèmes de santé de la population.

DESCRIPTION DU PROJET

En République Démocratique du Congo, bien des enfants étudient encore dans des conditions quasi inhumaines. C'est le cas de l'école primaire Sainte-Odile du village Nkondo. Les infrastructures actuelles qui les accueillent n'ont rien de l'école primaire classique : des troncs d'arbres en lieu et place de bancs, hangars en bois et en paille, pas de portes ni fenêtres, carence de matériels scolaires, etc.

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO :



Cette école accueille environ 300 élèves, venant de dix villages voisins de Nkondo. Certains écoliers doivent parcourir chaque jour 6 km, d'autres 9 km à pieds pour atteindre l'école. Quelques uns de ces enfants seulement portent des uniformes scolaires. De plus, les parents de ces écoliers n'ont pas assez de moyens pour assurer la prise en charge des enseignants.

Face aux infrastructures scolaires trop fragiles, inadaptées et aux conditions inhumaines dans lesquelles étudient les enfants de Nkondo et des villages environnants, chaque année, le fonctionnement de l'école est très perturbé et les élèves perdent jusqu'à un trimestre de cours dès l'arrivée des pluies.

Devant cette situation déplorable, la B.O.M.B.E. d'amour (bénévoles, organisés, branchés et engagés), une association congolaise en faveur de l'enfance défavorisée et de la promotion de la femme, a décidé de construire un bâtiment scolaire de trois nouvelles salles de classe de 9 m sur 7,5 m afin d'accueillir 300 élèves dans de meilleures conditions, ce qui facilitera le travail des enseignants et rendra le milieu éducatif plus propice aux études.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif global du projet est d'améliorer les conditions d'études et de travail des écoliers et des enseignants.

La stratégie du projet est la construction de trois nouvelles salles de classes construites en matériaux durables. Elles auront des fondations solides en moëllons et ciment et seront couvertes d'un toit de tôles soutenu par des poteaux de ciment.

RESPONSABLES DU PROJET

Responsable juridique et chargé de la mise en œuvre du projet : MONSIEUR MICHEL MBUINGA

Président de l'ASBL B.O.M.B.E. d'amour
Avenue KINKONZI 14
commune de NZADI · Ville de BOMA
Tél. : 00 243 993 841 438
E-mail : mbingamichel@yahoo.fr
mbuingamichel@gmail.com

Répondant en Belgique : PÈRE JULIEN MAVINGA

Paroisse Sacré-Cœur
Rue des Noisetiers, 2 · 5020 VEDRIN
Tél. : 0476 42 14 26
E-mail : mavingajulien@yahoo.fr

MOYENS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU PROJET

Concernant la réalisation du projet, nous avons acquis un terrain où sera construit le bâtiment scolaire.

La population très motivée participera à la fabrication de briques pour environ 3 200 euros et s'engagera à organiser le transport du sable, de l'eau et de la caillasse nécessaire à la réalisation du bâtiment. Comme certains parents d'élèves sont maçons, ils participeront concrètement à la construction en proposant leurs services à des prix raisonnables, voire gratuitement, évalués à 1 250 euros.

La durée des travaux prévus est de sept mois et le montant sollicité est de 6 930 euros. Ce montant couvrira tout le matériel nécessaire à la construction : les toits de tôle ondulée, le ciment pour les fondations, les murs, le pavé et la couverture, les quelques travaux de menuiserie (portes et fenêtres), la peinture, quelques frais de transport et les bancs pupitres.

Ainsi les trois nouvelles salles de classe de 9 m sur 7,5 m, construites selon les normes en vigueur, pourront accueillir dans de bonnes conditions, 300 écoliers de l'école primaire Sainte-Odile du village Nkondo.

Nous vous remercions de tout cœur de l'attention que vous porterez à notre demande.

Visitez notre site :

www.sosenfantsabandonnes.be

LES ÉLÈVES ÉTUDIENT ENCORE À MÊME LE SOL

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE 3 SALLES DE CLASSE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINTE-ODILE DE NKONDO TSUNDI (Dimensions : 27,6 m x 8 m)

ÉTAT DES BESOINS, COÛT ET DEVIS

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Moellons	24 m ³	20 €	480 €
Sable	36 m ³	13 €	468 €
Caillasse	17 m ³	32 €	544 €
Briques (blocs en ciment)	4 000	0,8 €	3.200 €
Ciment	175 sacs	14 €	2.450 €
Tôles Galvanisés (70 x 180 cm)	230	7,8 €	1.794 €
Bois (Toit, portes, fenêtres)	7 m ³	120 €	840 €
Fer à béton Ø 6	60 pièces	4 €	240 €
Fer à béton Ø 8	34 pièces	5,5 €	187 €
Fil de recuit	15 kg	2,2 €	33 €
Chaux	250 kg	1,5 €	375 €
Clous de tôles	23 kg	2 €	46 €
Clous ordinaires	32 kg	2 €	64 €
Transport local des matériaux			500 €
Main d'œuvre			1.950 €
TOTAL GÉNÉRAL			13.171 €
CONTRIBUTION LOCALE			6.241 €
AIDE SOLlicitÉE			6.930 €



Attention ! Concernant l'envoi des attestations fiscales, afin de satisfaire aux exigences du Ministère des Finances, nous sommes tenus d'indiquer votre n° de TVA pour un don fait par une personne morale, et le prénom pour un don provenant d'une personne physique (et nom de jeune fille pour un donateur féminin).

Merci de nous communiquer ces renseignements précis afin que nous puissions tenir nos fichiers à jour.

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix. Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veuillez verser tous les mois, la somme de 5€ - 10€ - 20€ ou (au choix).

de mon compte n°-.....-.....

au profit du compte BE96 0001 4228 9805 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom :

Rue :

Code postal :

Localité :

TVA :

Prénom :

N° :

Date :

Signature :

